

FS

FRANCE

ALSACE. — COIFFURES DE CLASSES DIVERSES. — LE *BENDEL*,
LE *PELZKAPPE*; XVII^e SIÈCLE.
COSTUMES POPULAIRES, XIX^e SIÈCLE.

N^{os} 4, 6, 7, 10, 11, 13, 20 et 21.

Coiffures du dix-septième siècle.

N^{os} 9, 12, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

Détails de ces coiffures.

N^{os} 1, 2, 3 et 5.

Costumes de la première partie du siècle.

N^o 8.

Type moderné.

En vertu du traité de Westphalie, l'Alsace (d'*Illsass* ou *Elsass*, pays de l'Ill) fut cédée à la France en 1648, moins Strasbourg, ville libre et impériale, que Louis XIV ne réunit à notre pays qu'en 1681.

Quelques années avant cette annexion, une sévère hiérarchie séparait rigoureusement les classes de la société alsacienne; comme au moyen âge, des lois somptuaires et de minutieuses ordonnances réglaient l'étalage du luxe en déterminant la qualité de la soie, du velours, des rubans, de la fourrure, le degré de richesse des bijoux et des joyaux, que les austères *landvogts* toléraient chez leurs administrés. Leurs ordonnances s'occupèrent même des perruques, lorsque la mode vint de se couvrir la tête avec cet édifice de crin.

La première des six catégories qui divisaient la population, se composait de la riche noblesse alsacienne, des sénateurs, des *Ammeister* (échevins) et des *Stadmeister* (municipaux). Cette classe avait la précieuse faculté de

pouvoir s'habiller selon ses convenances et sa fantaisie, mais il lui était essentiellement recommandé de donner le bon exemple et de ne pas abuser de son privilège, de peur d'exciter l'envie des classes inférieures.

La même recommandation était adressée à la bourgeoisie, non moins favorisée dans le choix de ses accoutrements; mais cette classe ne souffrait pas de ces quelques restrictions, habituée qu'elle était à toujours observer dans ses habits une simplicité relative. Comme le disent les légendes de *l'Alsace française, Recueil de ce qu'il y a de plus curieux dans Strasbourg*, ouvrage à gravures de la fin du dix-septième siècle, la haute bourgeoisie a toujours « conservé une manière ancienne et modeste dans ses habillements; les dames emploient dans leurs vêtements, qui sont très propres et magnifiques, la soie, l'or et les dentelles, mais cela avec tant de modération « qu'elles en sont louables. »

On trouve une preuve évidente de la richesse de la population dans le détail des règlements somptuaires de cette époque. Il était alors une coiffure, déjà en usage au seizième siècle, que le sénat permettait de porter; on la nommait *bendel* et elle consistait en une sorte de tiare, simple ou de formes diverses, selon la position sociale des personnes; brodée d'or ou d'argent, garnie, pour les classes élevées, de perles et de pierres fines, sa valeur atteignait généralement trois à quatre cents florins. Ainsi, sans parler du prix des chaînes d'or, des colliers et des bagues dont elle pouvait se parer, la simple coiffure d'une dame de haut rang, ou d'une femme riche des classes plébéiennes, formait alors un véritable trésor qui se transmettait dans les familles.

Comme cette riche coiffure était pour ainsi dire obligatoire aux noces et aux grandes fêtes, elle devint un article de location pour les femmes qui devaient s'en parer, sans avoir le moyen d'en faire l'acquisition.

Les hommes portaient aussi ce bonnet, coiffure commode par elle-même et ayant encore l'avantage de pouvoir être décorée plus ou moins richement, de manière à représenter le rang de la personne qui en faisait usage.

Lorsque Strasbourg fut réunie à la France, les hommes suivirent les modes françaises, mais les femmes, surtout celles appartenant à la bourgeoisie, restèrent fidèles au costume traditionnel de leurs mères; cet état de choses se maintint jusqu'à la Révolution.

L'accoutrement des campagnards, fort simple pendant le moyen âge, ne s'enrichit que lorsque les lois somptuaires cessèrent d'être en vigueur et lorsqu'il fut permis aux dernières classes d'apporter quelque luxe ou quelque originalité dans leurs vêtements. Ce costume s'est conservé et perfectionné à travers beaucoup de générations, tout en subissant l'influence du goût dominant de chaque époque, mais c'est surtout aux femmes que revient longtemps l'honneur d'avoir conservé la tradition dans toute son intégrité.

Néanmoins, depuis bon nombre d'années, le costume alsacien disparaît; les campagnardes risquent encore le



FRANCE

FRANCE

FRANKREICH

FS

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Gaulard lith.

petit tablier blanc, les larges rubans de soie sur la tête, mais on ne voit plus les jupons écarlates, les larges chapeaux de paille enrubanés, ni les longues tresses de cheveux, les tabliers de soie et le corset bariolé.

BENDELS DE FORMES DIVERSES.

N° 4.

Bonnet de soie, orné de passementeries de plusieurs couleurs et de broderies d'argent.

N°s 10 et 11.

Bonnet brodé sur fond or, vu sous ses deux faces.

N°s 9 et 12

Détails de la broderie.

Passementeries de plusieurs couleurs lamées d'argent; garnitures de perles au centre et sur les côtés du bonnet.

Le derrière de la coiffure consiste en un fond de soie rouge foncé avec des fleurs et des ornements de couleur claire; broderies d'or et d'argent.

N° 13.

Bonnet entièrement couvert d'or filigrané.

N°s 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

Détails de la coiffure.

Dans ce bonnet, les parties saillantes, perles et bandes, sont unies; le travail en cordonnet, ainsi que celui en perles d'or, se trouvent détaillés dans les n°s 14, 15, 16 et 17; entrelacs irréguliers de petites bandes et de cordons enveloppant d'autres bandes en paillettes croisées (n° 18), gros cordons nattés (n° 19).

N° 21.

Dix-septième siècle. Haut personnage coiffé du bonnet brodé d'or. Rabat de dentelle.

LE *Pelzkappe*.

N° 20.

Dame Marie-Sabine Krezni, née Kieterin de Kornburg; 1603-1657.

Pelzkappe, bonnet de fourrure. Pour d'autres applications de cette coiffure, voir la planche EK, Allemagne, XVII^e siècle. Fraise à triple rang.

COIFFURE DE FEMME; XVII^e SIÈCLE.

N°s 6 et 7.

Coiffure haute, vue sous ses deux faces.

Bonnet circulaire dont les côtes étaient probablement tendues au moyen de fil d'archal; cette coiffure est garnie par derrière de trois cocardes ornées au centre d'un bouton d'or.

COSTUMES POPULAIRES DE LA PREMIÈRE PARTIE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

N° 1.

Jardinière de Strasbourg.

Petite coiffe de soie rose très ajustée et serrée au moyen d'un large ru-

ban noué sur le devant de la coiffure; corsage décolleté au haut duquel on aperçoit la broderie de la chemise; les épaules sont couvertes d'un léger fichu de mousseline, aux extrémités se dérobant dans le corsage; robe rayée bleu; large tablier couleur prune; escarpins à boucles d'argent; gants blancs.

N° 2.

Paysanne des environs de Colmar.

Bonnet brodé d'or, garni, derrière, d'un nœud de ruban, et devant, d'une passe de tulle ruché dont la cambrure encadre gracieusement le visage; corsage et robe fond blanc; large fichu couvrant les épaules et dont les pans croisés viennent tomber sur le devant d'un large tablier de soie bleue; mules ornées d'une petite rosette; grand chapeau de paille à fond plat et à bordure découpée, orné d'une rosette en peluche. Gants blancs.

N°s 3 et 5.

Paysannes du Kochersberg.

Ce pays est compris dans le canton de Truchtersheim, ancien département du Bas-Rhin.

Les costumes des femmes et des filles de Kochersberg, quoique ayant généralement le même cachet, diffèrent cependant, de commune à commune, par quelques distinctions de couleur et de forme.

N° 3. Jeune fille catholique. — Le costume des catholiques se distingue par ses couleurs éclatantes. Bonnet brodé d'argent et garni de larges rubans; dans quelques localités, les nœuds de tête sont portés très petits, tandis que dans quelques autres, ils forment d'énormes ailes. Chemise brodée montant jusqu'au cou; longues manches bouffantes. Corsage lacé par devant, en étoffe de coton brochée de fleurs brillantes et garnie de paillettes; rubans de soie rose. Robe rouge avec une bande verte sur l'ourlet et un froncé de même couleur au-dessous de la ceinture; c'était une tradition d'attacher cette robe assez haut pour substituer une taille factice à la taille naturelle. Dessous la robe et la dépassant, plusieurs jupons de couleur. Mouchoir de soie lié en flot derrière le cou. Souliers découverts. Chapeau de paille à fond plat, orné d'une cocarde et de rubans.

N° 5. Jeune fille luthérienne. — Bonnet brodé et orné de larges rubans; les cheveux pendent en longues tresses garnies, à leurs extrémités, d'un petit ruban de soie noire. Fichu de même couleur, faisant plusieurs tours. Chemise à large col rabattu et à manches bouffantes. Corset rayé vert. Jupe verte, avec un froncé de couleur claire à la ceinture; les femmes et les filles luthériennes portent leurs robes de serge verte plus courtes que celles des catholiques, et dans beaucoup de communes plus rapprochées des Vosges, la couleur verte est remplacée par le bleu, mais toujours avec un liseré de couleur tranchante au bas. Jupons dépassant la robe. Tablier blanc. Chapeau de paille suspendu au côté. Petits souliers à rosettes.

COIFFURE FÉMININE. TYPE MODERNE.

N° 8.

Bonnet à larges rubans de soie formant devant un grand nœud et retom-
bant assez bas derrière la tête; cette coiffure, également en usage dans le grand-duché de Bade, est ici combinée avec le costume moderne. Fichu à franges, rejeté en arrière.

Les n^{os} 1, 2, 3 et 5 font partie du recueil de Lanté et de La Mésangère, Costumes des femmes de Hambourg, du Tyrol, etc.; 1827.

Les n^{os} 4, 10, 11 et 13, dont les détails sont représentés aux n^{os} 9, 12, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, appartiennent aux collections de MM. Muntz, Goupil, Baur, etc., et ont figuré au Musée du Costume de l'Exposition de l'Union centrale de 1874.

Les n^{os} 6, 7 et 21 proviennent de très fines gravures du temps, sans nom d'artiste.

Le n^o 8 est un document photographique.

L'original du n^o 20 est une gravure allemande signée Georges Fenker.

Voir, pour le texte : Richard, Histoire de l'Alsace, 1835. — Piton, Strasbourg illustré, panorama pittoresque, historique et statistique, 1855.

